

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

ACADEMIE DE NANTES

Sujet : La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire.

HARMONISATION DE LA CORRECTION 2015

SUJET DE QUATRIEME CATEGORIE : *Classe de 3^{ème}. Réalisation d'un devoir individuel portant sur le sujet académique sous surveillance, sans documents personnels. Durée de l'épreuve : 2 heures.*

La maîtrise de la langue et la présentation seront évaluées sur 2 points.

PREMIERE PARTIE : QUESTIONS (12 POINTS) :

Les questions doivent faire l'objet de réponses précises et argumentées. On valorisera les copies faisant preuve de recul et d'esprit critique.

- **Question 1** : Deux types de déportés doivent être identifiés (2 x 0,5 point). Aucun point n'est attribué en cas d'erreur. **(1 point)**

- **Question 2** : On attend une explication précise de ce qu'est un génocide qui s'appuie sur un exemple (2 x 0,5 point). **(1 point)**

- **Question 3** : On attend l'identification de l'hôtel Lutetia (1 point) et deux exemples au moins de prise en charge des déportés à leur retour, qui peuvent s'appuyer sur des témoignages particuliers (1point). **(2 points)**

- **Question 4** : Le procès de Nuremberg doit être clairement présenté (dates, acteurs, chefs d'accusation, accusés, verdicts). **(2 points)**

- **Question 5** : pas de commentaire. **(6 points)**

La réponse que le candidat donne à cette question doit permettre de dégager la valeur de sa copie. Le paragraphe doit être construit et structuré (introduction, conclusion, classement des idées dans le développement) et s'appuyer sur des connaissances solides et des exemples précis (lectures ou rencontres avec des témoins).

DEUXIEME PARTIE : TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 POINTS) : LES MARCHES DE LA MORT.

NB : La notation est globale : le barème ci-dessous est donc purement indicatif.

- **Question 1** : Il s'agit d'un extrait de l'ouvrage autobiographique de Simone Veil, *Une vie*, publié en 2007. Dans cet extrait, l'auteur fait le récit du départ précipité des Nazis du camp d'Auschwitz, emmenant avec eux les déportés encore valides vers d'autres camps, dans des « marches de la mort ». Cet épisode a lieu à partir du 18 janvier 1945 : on attend que le candidat le situe dans le contexte de la déroute militaire de l'Allemagne nazie, alors que les troupes alliées envahissent le

Reich, et quelques jours seulement avant la libération d'Auschwitz par les troupes soviétiques (27 janvier 1945). (1 point)

- **Question 2 :** Les candidats expliqueront ce que furent les « marches de la mort » en s'appuyant sur le document et sur leurs connaissances personnelles. Ils mettront en évidence les conditions dans lesquelles les déportés effectuèrent ces marches : à pied ou en wagons découverts ; la situation de chaos de l'Allemagne nazie ; l'errance à travers le Reich ; l'arrivée dans de nouveaux camps avec d'autres types de déportés ; mais également les conséquences de ces marches : la mort de nombreux déportés, la terreur et la souffrance qui leur ont été infligées (exécution des plus faibles sur le trajet, la faim, la soif, le froid, la fatigue, la maladie). On valorisera les candidats qui font appel à d'autres exemples ou témoignages sur les évacuations que celui de Simone Veil. (2 points)

- **Question 3 :** Là encore, les candidats répondent à la question par les informations issues du document et leurs connaissances personnelles. Ils peuvent expliquer les motivations des marches de la mort par la fuite et le repli des Nazis face à l'avancée des troupes alliées ; leur croyance encore en la victoire finale ; par leur volonté de masquer leurs crimes et de ne pas laisser de traces (laisser le moins possible de déportés sur place, détruire les chambres à gaz et les crématoires) ; celle de poursuivre leur entreprise de deshumanisation et d'extermination ; pour certains, ce pouvait aussi être un moyen de négocier leur reddition avec les Alliés. (1 point)

- **Question 4 :** On attend des candidats pour cette question l'expression de leur opinion personnelle. Ils peuvent par conséquent développer leur réponse, en expliquant la valeur et la portée du récit des témoins des crimes nazis, pour la connaissance historique comme pour la mémoire collective. On valorisera les points originaux permettant de distinguer des copies (2 points)